



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 04 juillet 2023, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI (arrivé à 20h07), Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Angélique NICOSIA (procuration à Emmanuelle LAURE), Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Elody BULLIARD (procuration à Charline PERRIER), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET)

Absents : Claude MOREIRA, Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance : Janine BAIL

Le compte-rendu du 06 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Avenant n°2 au marché de l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR relatif à la fourniture et la livraison de repas au restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 06 juillet 2021 attribuant le marché à bons de commandes relatif à la fourniture et la livraison de repas au restaurant scolaire à l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR.

Les tarifs actuellement en vigueur pour ces prestations sont de 2,86 € H.T. le repas enfant et de 3,67 € H.T. le repas adulte.

Suite à l'augmentation tarifaire annoncée par le prestataire, il convient aujourd'hui de modifier le tarif des repas à compter du 1^{er} septembre 2023 pour l'année scolaire 2023/2024 comme suit :

- 3,42 € H.T. le repas enfant (4 ou 5 composantes), soit 3,61 € T.T.C.
- 4,41 € H.T. le repas adulte (5 composantes), soit 4,65 € T.T.C.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Modification du tableau des emplois de la collectivité

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel (s) grade (s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

VU l'accroissement des effectifs au sein du restaurant scolaire, Monsieur le Maire propose de créer un poste supplémentaire d'adjoint technique à temps non complet de 8,5h/semaine à compter du 1^{er} septembre 2023.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Planning mensuel des réunions et évènements

Mercredi 05/07/23 à 18h30 à Péron :	SIVOS
Mardi 11/07/23 à 18h30 à Gex :	Commission Déplacements
Mardi 11/07/23 à 19h00 à Thoiry :	Comité de centre pompiers
Mercredi 12/07/23 à 19h00 à Gex :	Conseil communautaire
Jeudi 13/07/23 à 19h00 à Saint-Jean :	Fête nationale

III/ Dépenses

Electricité	TOTAL ENERGIES	10 422.59 €
Gaz	TOTAL ENERGIES	1 671.63 €
Redevance incitative 1 ^{er} sem.	PAYS DE GEX AGGLO	3 987.22 €
Dallage pierres maison communale	LA VALEYSIENNE	6 820.80 €
Piscine école Mai 2023	EUROP TOURS	1 493.80€
Réfection chaussée Grand Champ	EIFFAGE ROUTE	82 200.00 €
Infogonville Juin 2023	CORCELLE	1 300.00 €
Cours piscine école Mai 2023	CENTRE AQUATIQUE	1 448.40 €
Conso Electrique Bat. communaux	EDF COLLECTIVITE	1 026.57 €
Location 3 photocopieurs 3 ^{ème} trim.	XEROX FINANCE	3 590.40 €
Participation gymnase Péron	SIVOS DU SUD GESSIEN	26 156.90 €
Maintenance logiciel cantine	3D OUEST	1 124.60 €
Repas cantine mai 2023	BOURG TRAITEUR	7 442.35 €

Lave-vaisselle maison communale	CUNY	4 851.60 €
Fourniture et montage pneus tracteur	CHEVILLARD	1 477.92 €

IV/ Commissions

1/ Scolaire

Ecole

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 20 juin, les comptes-rendus sont en ligne sur le site.

La rentrée des enseignants est prévue le vendredi 1^{er} septembre, et celle des élèves le lundi 04 septembre.

Les effectifs pour la rentrée sont de 260 enfants, avec l'arrivée de 41 nouveaux élèves dont 31 en petite section.

La direction de l'école sera assurée par Maxime Charbonnier dès la rentrée prochaine. L'équipe des ATSEM sera complétée par deux nouvelles personnes recrutées pour une année.

Les élèves sont en train de réfléchir pour donner un nom à l'école, peut-être un sportif régional.

Centre de loisirs

Le dernier comité de pilotage a eu lieu le 28 juin. En moyenne, le centre accueille 189 enfants à la cantine, 57 le mercredi, 45 le matin et 108 le soir.

37 nouvelles familles se sont inscrites pour l'année 2023/2024.

Une réunion sera organisée fin septembre pour expliquer le règlement du centre et les nouveaux tarifs.

2/ Travaux

Les travaux de terrassement de la boulangerie ont été réalisés, les fondations du mur seront bientôt coulées.

Quelques travaux sont à prévoir cet été à l'école (peinture, plomberie...).

La bibliothèque a ouvert ses portes mais n'est toujours pas raccordée à la fibre. Notre prestation informatique NBM rencontre des difficultés avec Orange qui n'honore pas ses rendez-vous.

La réunion des communes forestières organisée le 26 juin dernier a été l'occasion d'un appel à la vigilance pour les feux de forêt.

Un hélicoptère bombardier est déployé sur le département en cas de besoin.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

Cadre de vie

Les futurs aménagements du schéma routier de Val Thoiry ont été présentés (bretelle d'accès, agrandissement du rond-point actuel, passage piéton surélevé...).

Des travaux de rénovation de l'ancien presbytère sont en cours à Collonges pour accueillir un relais d'assistantes maternelles et 2 logements.

Porte de France

Cette option a été votée par le conseil communautaire. Le département a validé le projet de voie souterraine pour les piétons et cyclistes. Une autre voie sera dédiée aux transports publics. Un parking relais est envisagé.

Ce projet sera soumis à une enquête publique et doit encore faire l'objet de plusieurs études encore à faire...

Régie des eaux

L'entreprise RAMPA va se substituer à l'entreprise NABAFFA dans le cadre du groupement des marchés de travaux d'extension, de renforcement et de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement Nord Gessien.

Conseil communautaire

Une présentation a été faite concernant le futur centre commercial qui sera construit dans la zone de l'Allondon à Saint-Genis Pouilly (anciennement New Chene Club).

VI/ Divers

Tri lors des manifestations

Un rappel a été fait à l'ensemble des associations leur demandant de se rapprocher du service déchets de l'agglomération qui mettra à leur disposition des bacs de tri pour les manifestations organisées sur la commune.

Départ

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ fin juillet de la responsable des services Audrey ZUBER suite à la mutation de son mari et la remercie pour ses années de collaboration.

La séance est levée à 20h40

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 05 Septembre